
MOHAMED EL BASHIR : Bonsoir à tous. Je m'excuse du retard, mais j'étais autrement occupé.

SILVIA VIVANCO : Soyez le bienvenu, Mohamed. OK Claudia, si vous voulez, on est prêt à commencer. Vous pouvez commencer par l'appel, Mohamed, si vous voulez.

MOHAMED EL BASHIR : Oui tout à fait. Allez-y.

SILVIA VIVANCO : Très bien. Merci, Mohamed. Alors, Claudia, allez-y.

CLAUDIA RUIZ : Bonjour. Bonsoir à tous. Bienvenue à ce mensuel d'AFRALO du mercredi 7 novembre 2018, à 18 h 30 UTC.

Connectés à l'appel aujourd'hui, nous avons Abdalmonem, Aziz Hilali, Biao Ramanou, Gabriel Bombambo, Keita Moussa, Marcus Adomey, Mohamed El Bashir, Montresor Konan, Oreoluwa Lesi, Tijani Ben Jemaa, sur le canal français. Et sur le canal anglais, nous avons Pastor Peters, Barrack Otieno, Abdulkarim Ayopo Oloyed, Seun Ojedeji, Hadia El Miniawi, Nkem Nweke, pardon- Sarah Kiden, Omar Shuran, Holly Raiche, Sarata Omane et Mohamed El Bashir connectés sur le canal anglais.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Nous avons aussi les excuses de Mary Uduma, Daniel Nanghaka, Dave Kissoondoyal, Michel Tchonang Linze, Maureen Hilyard et d'Abdeldjalil Bachar Bong.

Du staff de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Yaovi Atohoun, Angie Graves, Thomas Barrett et moi-même Claudia Ruiz.

Nos interprètes ses soirs sont Camilia et Jacques. Et je voudrais vous rappeler tous de bien vouloir dire au nom avant de prendre la parole pour les interprètes et pour les procès-verbaux.

Cela dit, Mohamed, allez-y.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci. Bonsoir à tous. Bonjour à nos amis et collègues qui nous rejoignent d'autres régions du monde. Je m'excuse du retard pour me connecter. J'avais des problèmes de connexion.

Et donc, sans tarder, nous allons passer directement aux points de l'ordre du jour pour aujourd'hui.

Peut-être que pour compenser du retard que nous avons pris, nous pouvons passer directement au point 1 de l'ordre du jour, qui est celui des rapports. Je crois qu'ils sont au numéro trois.

Donc si on a le temps à la fin de l'appel pour un divers, on pourra revenir sur les commentaires publics qui sont ouverts ou sur les sujets qui sont actuellement ouverts à la considération des RALO et au commentaire. Donc dans l'intérêt du temps, on pourra commencer par les rapports si cela vous convient.

Donc notre première mise à jour, le rapport de notre équipe de mise en œuvre. On a parmi nous Cheryl qui est la présidente de l'équipe et nous avons également [inaudible]. Donc je ne sais pas si c'est [inaudible] qui va nous donner la mise à jour. On a également [Thomas] qui est connecté. Donc je vous donne la parole si vous voulez aborder la question.

THOMAS BARRETT : Merci, Mohamed. Est-ce que vous m'entendez correctement ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui. On vous entend parfaitement.

THOMAS BARRETT : Moi et Cheryl Langdon-Orr sommes les coprésidents d'une équipe de travail de révision de l'At-Large. Merci de nous avoir donné la possibilité de venir vous donner cette mise à jour [inaudible].

[Inaudible] l'ICANN exige pour différents organismes de passer par un processus de révision [inaudible] est celui qui est en train d'être réalisé pour le NomCom. Nous en sommes à la [cinquième] partie d'un processus de sept étapes que nous avons commencé il y a un an.

Nous avons déjà conclu notre révision indépendante du NomCom à travers un conseiller externe qui a [inaudible] un rapport en juin de cette année. Il a été publié pour consultation publique. On a reçu à peu près 12 commentaires publics et ils ont publié un rapport final [inaudible]. C'est ce que nous appelons donc le rapport [inaudible]. À

l'heure actuelle, nous en sommes [inaudible], à l'étape [inaudible]. Et si vous suivez les diapositives, on peut passer à la diapositive suivante. Je ne sais pas qui les contrôle.

Bien. Donc nous en sommes à l'étape d'évaluation de la [faisabilité] par le conseiller externe et nous en sommes à la fin [inaudible] initiale également. Nous pensons pouvoir conclure cette étape vers la fin de l'année et présenter un rapport au Conseil de l'ICANN qui à ce comité appelé Comité d'efficacité organisationnelle du Conseil d'administration qui passera en revue notre rapport qui fera donc la recommandation au Conseil d'administration de l'ICANN.

On avance la diapo suivante. Vous verrez que nous avons élaboré un tableau de bord qui nous donne une idée des 27 recommandations pour lesquelles nous sommes en train d'évaluer la [faisabilité].

On avance encore s'il vous plait. Bien.

Donc il y a cinq catégories pour ces recommandations. C'est difficile à lire, parce que l'écriture est toute petite. Je vais les lire pour vous. Il y a un ensemble de recommandations [inaudible] sur les capacités, sur les informations ou bien également [inaudible] qui portent sur le recrutement [inaudible] évaluation, une catégorie correspondant aux recommandations liées à la charte, et finalement une catégorie qui porte sur les communications entre le NomCom et le reste de la communauté.

Même si cela [inaudible] en cinq catégories, les deux dernières catégories [inaudible] sont surtout plus profondes et plus importantes, à savoir surtout la catégorie liée à la charte et la catégorie liée aux

communications avec la communauté. Donc je me suis dit qu'il serait raisonnable de consacrer cinq minutes à ces catégories, tout cela attend publié sur le wiki du NomCom. Si cela vous intéresse, vous pouvez y accéder pour consulter les sujets en plus de détails.

Certaines recommandations portant sur la charte suggèrent d'une part de passer à des mandats de deux ans. On dit que tous les membres devraient être des membres qui participent de manière active et qui aient le droit de vote différemment de l'heure actuelle. On a des membres sans droit de vote. On exprime la volonté de réduire la composition du NomCom pour voir s'il est nécessaire de [inaudible] le NomCom et voir si notre groupe de parties prenantes [ne peut pas être représenté dans le NomCom en ce moment].

Il y a eu une recommandation pouvoir ou la recommandation de l'ICANN [inaudible] au conseil général [ce qu'il va faire] de la recommandation et du rapport. Et on recommande que ce soit au département des ressources humaines ou au PDG.

Finalement on a la diversité et l'accueil du NomCom on recommande de garder telles qu'elles.

Pour ce qui est des catégories qui correspondent aux communications, il y a une recommandation selon laquelle les dirigeants devraient avoir la possibilité de faire des contributions en ce concernant le budget du NomCom. On devrait formaliser les communications du NomCom avec les différentes SO et les différents AC pour qu'ils comprennent donc qui devrait être désigné auprès du NomCom, le type de candidats que l'on souhaite trouver.

Certaines des recommandations les plus intéressantes dans cette catégorie comprennent la création d'un organe habilité de membres actuels et anciens du NomCom, qui aide à garantir qu'il y ait une continuité d'une année à l'autre pour le NomCom et aide à former une mémoire institutionnelle et qui aide à garantir qu'il ce soit transparent et respecte l'obligation additionnelle auprès de la communauté.

Et finalement, on a également [inaudible], donc il faut définir d'une part ce qui est un directeur indépendant et l'expliquer à la communauté pour pouvoir et savoir quelle devrait être la composition du Conseil d'administration de l'ICANN au niveau de l'indépendance des administrateurs.

Dans l'intérêt du temps, je vais passer maintenant aux étapes suivantes. Que je sache [inaudible], donc pour ce qui est des étapes suivantes pour la révision du NomCom, comme je disais tout à l'heure, nous avons essayé de parvenir à un consensus au sein de notre équipe de travail de la révision concernant les sept recommandations qui ont été formulées par l'examineur indépendant. Nous présenterons notre plan de mise en œuvre et notre rapport de faisabilité au sous-comité du Conseil d'administration correspondant vers la fin de l'année, voire début 2019. Le sous-comité [inaudible] recommandations au Conseil d'administration de l'ICANN. Nous espérons que ça pourrait être fait avant la réunion de l'ICANN de mars au cours de laquelle nous espérons que le Conseil d'administration pourra approuver une recommandation, une résolution qui approuve le rapport et ce plan de mise en œuvre. Nous passons alors à l'étape finale où nous formerons [inaudible] et nous commençons à rédiger le plan de mise en œuvre détaillé pour chacune des différentes recommandations.

Voilà donc notre mise à jour pour ce soir en ce concernant la révision du NomCom. Je sais qu'on n'a pas prévu d'avoir du temps pour les interactions ce soir, mais si vous avez des commentaires à formuler à travers le chat, vous pouvez bien le faire ou alors vous pouvez nous envoyer vos commentaires sur le wiki de l'ICANN propre à la révision du NomCom, et formuler des commentaires à travers ce moyen.

Donc Claudia, je vous rends la parole et merci à tous de votre attention.

CLAUDIA RUIZ :

Très bien, merci, Tom. Mohamed, est-ce que vous voulez reprendre la parole ? Bien. Si vous avez des commentaires à faire [inaudible] à formuler, Tom on vous remercie de nous donner la possibilité de le faire.

On a une mise à jour et une question donc on donne maintenant la parole à la personne [inaudible].

Aziz, tu as la parole.

INTERPRÈTE :

Aziz, vous êtes sur le canal français. On va voir si on arrive à vous faire interpréter. Vous avez la parole Aziz.

MOHAMED EL BASHIR :

D'accord. On n'entend pas Aziz, donc Tom j'ai deux questions à vous poser.

D'une part, on a une question concernant la sensibilisation [inaudible] on a une difficulté pour trouver des candidats. Est-ce que la révision comprenait des recommandations sur comment faire la sensibilisation, comment faire passer les informations pour que les candidats potentiels soient au courant de notre procédure. Et d'autre part, est-ce que vous avez [trouvé des recommandations d'autres NomCom], si c'est exclusif pour les [présidents] ou alors est-ce que vous avez trouvé des personnes qui appartiennent à d'autres organismes responsables de la communauté ?

THOMAS BARRETT :

Merci pour cette question Mohamed. Pour ce qui est de la première question qui concerne la sensibilisation dans la région Afrique, je n'ai pas eu le temps [inaudible] catégorie de recrutement. Mais une des recommandations qui étaient comprises sous cette catégorie était que le NomCom devrait générer un plan de sensibilisation pour pouvoir justement sensibiliser les participants de partout dans le monde en matière de [inaudible] au sein de la GNSO, de la ccNSO, etc.

Et donc pour ce qui est de la sensibilisation, on reconnaissait que le recrutement traditionnel qui était fait en Europe pouvait ne pas être le moyen approprié pour la sensibilisation et le recrutement en Afrique, en Amérique latine, en Asie. Et donc que la personne [inaudible] pouvait ne pas être la plus appropriée. Et donc ce que l'on propose pour la mise en œuvre était de trouver des conseillers externes qui puissent nous aider à faire la sensibilisation dans la région africaine ainsi que dans d'autres régions [inaudible].

Pour ce qui est de la deuxième question qui concernait le comité permanent, je dirais qu'on n'a pas défini les détails [inaudible] en ce qui concerne la sélection des membres de ce comité. Mais je précise que je ne pense pas que ce soit limité au président et ancien président du NomCom et on devrait comprendre dans cette liste toutes ces personnes qui ont une expérience avec le NomCom. Mais encore une fois, je répète, ce sont des détails qui sont [inaudible] au cours de l'étape de mise en œuvre.

MOHAMED EL BASHIR : Merci, Tom. J'ai [inaudible] qui lève la main. [Inaudible] si vous nous entendez. Si vous voulez toujours apporter votre contribution ou prendre une question allez-y, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI : Il y a également [Alex] qui demande la parole. D'accord.

CLAUDIA RUIZ : L'opératrice est en train de contacter Aziz à travers le téléphone, donc attendons une minute pour lui donner la parole.

SEUN OJEDEJI : Merci. Je voulais vous demander dans quelle mesure- attendez, je ne vois pas la diapositive en ce moment. Mais dans quelle mesure cette révision et cette mise en œuvre [compte-t-elle atteindre pour un impact] sur la structure actuelle du NomCom.

Ma question serait de savoir [si cela a un impact] pour le NomCom et si la révision proposera des modifications dans la composition du NomCom. Donc voilà mes deux questions. Merci.

[TOM DALE] :

Merci, Seun de ces questions. En général, la révision [inaudible] qu'à l'étape de mise en œuvre de la révision. Il y a [27] recommandations, donc il est possible que chacune des [27] recommandations fasse partie des modifications. Cela attend dit, nous sommes en train de travailler en coordination étroite avec le NomCom actuel. Nous avons communiqué avec eux plusieurs fois au cours des sept derniers mois, à plusieurs reprises, et ils sont très susceptibles d'accepter ces modifications et ces recommandations au cours [inaudible] NomCom. C'est tout à fait volontaire de leur part, mais en tout cas, à mesure qu'on avancera avec la révision, on pourra témoigner en temps réel sur lesquelles de ces modifications pourraient être applicables ou si elles ont besoin d'être modifiées encore. On va travailler en parallèle, mais officiellement notre révision ne sera conclue qu'une fois que le plan de mise en œuvre [inaudible].

[INTERVENANT NON IDENTIFIÉ] : Oui. Merci beaucoup. Je crois que nous avons Cheryl qui a levé la main également.

SEUN OJEDEJI : Oui merci. Oui mon commentaire était au sujet de la composition.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci, Sarah oui, peut-être que vous pouvez répondre aux deux points.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Seun, et je voulais comme l'indiquait Tom vous rappeler à tous que cette commission [avons] la mise en œuvre des recommandations, a été modifiée, a commencé à zéro.

Donc il y a cette Commission de nomination qui l'année prochaine peut prendre en compte ces recommandations et les intégrer dans leurs pratiques de travail.

Donc, excusez-moi, j'ai quelques problèmes de son, mais pour la mise en œuvre, c'est beaucoup plus prévisible par rapport aux attentes des commissions de nomination à venir. D'une manière, ça sera important aussi pour la communauté tout entière de l'ICANN. Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR : Merci, Cheryl, de votre mise à jour. C'est très intéressant. Donc nous serons toujours très heureux de vous écouter et de vous inviter. Donc nous allons poursuivre avec notre ordre du jour. Je crois que nous avons des rapports sur les activités de l'ALAC. Seun, vous êtes ici ? Je ne sais pas si Tijani est ici, mais est-ce que vous pouvez nous fournir une mise à jour des activités de l'ALAC ? Allez-y. Allô, oui Seun.

SEUN OJEDEJI : Donc en ce qui concerne l'ALAC et les activités de l'ALAC, nous nous sommes retrouvés à Barcelone en face à face et je crois qu'il y a une

réunion de prévue ce soir également. Donc réunion de visu, en face à face, à Barcelone.

MOHAMED EL BASHIR : Merci, Seun. Donc Hadia, je ne sais pas si vous avez des dates précises à nous donner. Et le Pastor Peters veut également prendre la parole. Oui. Donc après Hadia, nous aurons le Pastor Peters. Mais je vois que nous avons un petit problème technique de connexion avec Hadia qui ne m'entend pas, donc allez-y.

PASTOR PETERS : Bonsoir. Je voulais simplement applaudir l'élargissement de l'équipe de leadership d'At-Large tel que l'a expliqué Sean, et je crois que c'est un excellent développement et que cela va améliorer la participation des membres. Mais j'aimerais poser une question. J'aimerais recevoir plus d'informations par e-mail sur ces changements de l'équipe de direction et en savoir plus sur l'ALAC et sur ce nouvel organigramme. Après avoir entendu Sean, ça me paraît très intéressant. Merci.

SEUN OJEDEJI : Je peux répondre à cela ? Oui. Merci beaucoup Pastor Peters.

En ce qui concerne l'expansion en effet de l'équipe de leadership At-Large, nous avons décidé d'adopter, d'incorporer des conseillers à l'équipe de direction d'At-Large. Cela a été sous l'impulsion de la présidente actuelle nouvelle d'At-Large.

Donc on travaille également à de nouvelles règles de procédures. En ce qui concerne les annonces, je crois que cela pourrait être revu également. Je crois que sur le site Web il y aura beaucoup d'informations qui vont être diffusées, et vous aurez plus d'informations sur l'équipe.

PASTOR PETERS : Oui je suis en effet très heureux de cela et j'apprécie beaucoup cet effort.

MOHAMED EL BASHIR : Hadia, est-ce que vous voulez prendre la parole ?

HADIA EL MINIAWI : [Inaudible] processus [inaudible] au mois de novembre. Je crois que nous avons quelques problèmes techniques [inaudible]. Identifier [inaudible].

MOHAMED EL BASHIR : Je crois que nous allons passer à un autre point de l'ordre du jour. Nous avons quelques problèmes techniques ; excusez-nous. On ne pouvait pas vous entendre clairement Hadia.

Donc nous avons maintenant une mise à jour. Nous avons [Dave], je crois, qui veut prendre la parole, et Daniel également. Vous allez effectuer donc une petite mise à jour à ce sujet.

ABDULKARIM OLEYEDE : Oui. J'aimerais faire une petite mise à jour. Nous avons décidé d'envoyer un courriel pour voir [s'il sera possible d'organiser cela], ce Webinaire. Donc nous allons travailler avec Tijani pour ce Webinaire, et dès que nous aurons un retour de Tijani, nous allons appeler et travailler à ces sujets d'actualité organiser donc des Webinaires sur des sujets d'actualité. Donc on attend une réponse de Tijani, et dès qu'on la reçoit, nous serons en mesure d'avancer sur les Webinaires. Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. Nous avons un rapport également sur les procédures ultérieures. Donc je ne sais pas si la personne qui va faire le rapport est avec nous et peut prendre la parole. Je ne crois pas que [inaudible] soit présent pour nous parler des procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD. Donc nous allons poursuivre au point suivant de notre ordre du jour. Et Sarah est peut-être disponible pour nous parler de nous parler d'AFRALO, la réunion AFRALO-AfrICANN qui s'est déroulée à Barcelone. Et donc Sarah, faites-nous une petite mise à jour s'il vous plait.

SARAH KIDEN : Oui bonjour, vous m'entendez ? Eh bien oui donc, il y a eu une réunion conjointe d'AFRALO-AfrICANN avec beaucoup de personnes y participant. Nous avons lu la déclaration. Nous avons reçu beaucoup de commentaires au sujet de cette déclaration pour quelques modifications à effectuer. Et nous allons envoyer la déclaration qui est terminée au Conseil d'administration.

Et également nous avons travaillé et parlé, communiqué, avec la GNSO. Mais on n'a pas reçu beaucoup de commentaires à ce niveau.

MOHAMED EL BASHIR : Merci, Sarah. Je crois que Tijani a participé à tout cela. Il a peut-être quelques commentaires à effectuer également. Nous allons lui donner le micro. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Mohamed. Bien sûr, la déclaration devra être envoyée au Conseil d'administration et également à tous les groupes de travail que cela concerne. Donc la piste de travail 3 des procédures ultérieures du groupe de travail de développement de politiques. C'est absolument nécessaire. À chaque fois que l'on fait une déclaration qui a trait au rapport d'un groupe de travail, nous devons envoyer cette déclaration au groupe de travail pour qu'elle soit prise en compte et qu'il y a des commentaires qui soient compilés et inclus dans le rapport.

MOHAMED EL BASHIR : Merci, Tijani. Je crois que c'est une mesure à prendre en effet, un point d'action. Envoyer donc au groupe de travail, pas seulement à la GNSO et au Conseil d'administration, donc pour avoir un maximum de sensibilisation à la suite de la déclaration effectuée par AFRALO.

Donc on a les activités des ALS maintenant. Est-ce que vous avez une manifestation locale dans votre pays, dans votre ville, des activités spécifiques à des ALS sur Internet ? Si vous voulez nous faire une mise à jour, eh bien allez-y.

Donc je vois que plusieurs personnes veulent prendre la parole. Tijani, Aziz. Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Mohamed. Vous m'entendez ? [Inaudible]. Nous avons mis en œuvre [inaudible] fois que j'organise une telle manifestation parce que vous le savez, la mise en place de l'IPv6 n'est pas très bonne dans toute la région d'Afrique, et même pas bonne du tout.

Et par rapport aux tendances mondiales, cet aspect horizontal comme développement. Ça veut dire que tout le monde ne migre pas sur l'IPv6. Donc on a invité des experts internationaux pour parler de cela et expliquer pourquoi il n'y a pas de migration qui s'effectue, il n'y a pas de transition à l'IPv6 qui est effectuée comme attendu, et expliquer également pourquoi nous avons besoin de faire cette transition vers l'IPv6. Et si on ne le fait pas maintenant, il y aura des conséquences. Donc je crois que c'est un sujet très important pour l'Afrique tout entière.

AfriNIC fait un travail excellent à ce niveau, et je vois que dans toute l'Afrique on essaie de passer à l'IPv6. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup, Tijani. Aziz, allez-y. Aziz, on ne vous entend pas. Aziz, on ne vous entend pas. Désolé, Aziz, on ne vous entend pas. Donc nous allons passer à la personne suivante avant de résoudre les problèmes techniques que nous avons pour vous entendre. Désolé de cela. Nous avons beaucoup de problèmes techniques aujourd'hui. Donc Ramanou Biaou, allez-y.

BIAOU RAMANOU :

Bonsoir à tous. Je vais parler de notre chapitre, le chapitre de l'Internet Society qui est en train d'aider à plein d'activités le mois dernier ce mois.

La première activité, c'est le [Bénin-DNS Forum] qui est le forum annuel organisé au niveau de l'écosystème national pour parler de ces enjeux. [Inaudible] octobre dernier et qui a réuni ensuite plusieurs activités et environ 700 personnes.

La deuxième activité que je souhaiterais partager avec vous est la retransmission de la session AFRALO-AfrICANN qui s'est déroulée à l'occasion de l'ICANN Barcelone. Donc le chapitre [Bénin] de l'Internet Society a organisé en fait une retransmission à distance. Ça a permis de mobiliser environ [50] personnes qui ont suivi cette session. Donc cette session a été suivie en fait [inaudible] de l'ICANN et également des activités au niveau de l'AFRALO.

Nous avons également organisé deux sessions de retransmission à distance pour l'IETF [33] qui se déroule actuellement à Bangkok, en Thaïlande [inaudible] 5 novembre et 6 novembre. [Inaudible] Internet Society. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup, Biaou. Aziz, je vous entends. Donc Aziz Allez-y. Allez-y Aziz.

AZIZ HILALI :

OK merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez aujourd'hui. J'ai eu énormément de problèmes, que ça soit sur Adobe ou que ça soit sur le

téléphone. Mohamed, moi je voulais revenir d'abord sur la révision du NomCom. J'ai deux remarques que je voulais faire, un sur la représentativité des membres au sein du comité NomCom, et je trouve qu'il n'est pas équilibré.

Deux, sur la transparence au niveau du NomCom. Nous sommes quelques membres au niveau du NomCom. Nous avons proposé à Barcelone qu'il y ait des réunions publiques afin que les gens, au niveau de l'ICANN, sachent un peu ce qui se passe, sachent un peu comment le Comité décide, comment il évalue, et comment il sélectionne. Parce que jusqu'à maintenant, le NomCom a toujours été une boîte noire. Et je voudrais bien que quelques réunions, pas toutes, quelques réunions du NomCom soient publiques, au lieu que toutes soient fermées.

Ça, c'est d'un côté. De l'autre côté, concernant les activités locales, mon ALS, nous allons organiser dans trois semaines un séminaire sur la protection des données personnelles, sur le RGDP, et c'est en tant qu'ISOC Maroc. Et on appelle ça la journée nationale de l'Internet, et ça va être un évènement qui va avoir lieu. On va changer de ville. On va aller à Fez maintenant, et j'espère que certains parmi vous pourraient y assister.

Voilà. C'est tout ce que je voulais dire. Je reprendrai la parole si vous voulez que je parle aussi des positions que le NomCom ouvre cette année. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup, Aziz, de cette mise à jour. Donc on est très content d'entendre toutes ces [inaudible].

-

ABDULMONEM GALILA : [Inaudible] connaissez déjà. Moi je suis en Égypte. [Inaudible] également un groupe spécial.

AZIZ HILALI : On n'entend rien du tout là. [Inaudible]. Oui. OK.

ABDULMONEM GALILA : Apparemment, j'étais en muet.

MOHAMED EL BASHIR : On a un problème ; on ne reçoit plus de son de la part d'Abdulmonem. Donc Hadia, on vous donne la parole. Vous pouvez procéder.

HADIA EL MINIAWI : Eh bien, est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui. On vous entend, allez-y.

HADIA EL MINIAWI : Oui très bien. Merci.

Donc je tenais à vous présenter une mise à jour de nos travaux, des processus. Le rapport initial a déjà été élaboré. Il contient un essai de réponse à la partie des questions de la charte-

-

MOHAMED EL BASHIR : Et on n'entend plus Hadia. Hadia s'est déconnectée. On peut le voir sur le chat. Un instant. [Inaudible].

[Inaudible]. Hadia s'est déconnectée. On a des problèmes de connexion ce soir.

Donc nous allons avancer et on essaiera de voir si on peut reprendre son intervention dans la partie des divers. Merci à tous de la mise à jour concernant vos activités. Je vois qu'on a une communauté qui est très active. Des ALS très actives avec différentes activités.

Le point suivant à l'ordre du jour est-ce celui des fonds discrétionnaires des ALS, pour les activités des ALS. Donc j'explique un peu.

Chaque RALO a un montant. Dans notre cas, nous avons des fonds en dollars américains qui nous sont alloués chaque année pour pouvoir les dépenser en activités de nos ALS. Ce sont donc des fonds pour pouvoir financer des activités locales organisées par les différentes ALS. Nous avons partagé le lien sur la page wiki et sur Adobe Connect. Silvia l'a également partagé. Là-dessus, vous verrez la procédure budgétaire et les critères [inaudible] à l'utilisation des fonds discrétionnaires des RALO.

Malheureusement, jusqu'à présent, on n'a pas utilisé nos fonds. Il y a d'autres RALO qui ont déjà commencé à utiliser leurs fonds, par exemple, LACRALO a dépensé presque 50 % de leurs fonds à la date. Dans notre cas, on n'a point utilisé les fonds qu'on avait disponibles pour financer nos activités des ALS.

Les critères sont clairs. Il s'agit d'activités locales organisées par les ALS. Les activités doivent être des activités de sensibilisation, de participation et doivent correspondre à ce type d'activité. Et les fonds devraient être partiellement — c'est-à-dire, les fonds devraient être une partie du financement de ces activités, mais pas le total.

Donc vu la quantité d'ALS, pour pouvoir financer plus d'activité et d'évènements, il est mieux que chaque ALS essaie de trouver l'autre partie des fonds nécessaires ailleurs pour que l'on puisse aider plus d'ALS à organiser des activités. Donc une fois que les demandes seront présentées, elles sont évaluées et nous prendrons à ce moment-là une décision sur le financement des activités.

Je vous demanderai à ce point-là de bien vouloir accéder à la page dont l'adresse a été publiée sur Adobe Connect. Vous y trouverez les critères, le processus à suivre, et le formulaire de demande pour financer les activités. Je vous encourage à commencer à présenter des demandes, à envoyer des demandes de financement. Et voilà ce que j'avais à dire de mon côté. Je pense qu'il faut tout à fait que l'on utilise ce budget. Cela est très très important. D'accord ?

Et je voudrais à ce point-là vous demander s'il y a des questions sur les activités des ALS, sur les fonds discrétionnaires [qui ont été alloués]. Je pense que tout est clair et que vous serez maintenant prêts à accéder à ce formulaire, à envoyer vos demandes en ligne pour différentes activités.

Pastor Peters demande la parole. Allez-y.

-

PASTOR PETERS :

Oui. Je voudrais demander au secrétariat de partager ces informations, les envoyer pour que toutes les ALS puissent avoir accès à ce lien. Il y a des gens qui n'utilisent pas toujours les listes de diffusion [inaudible]. Par exemple, moi je n'ai pas eu accès à cette information parce que je ne suis pas toujours au courant des discussions, je ne savais pas quelles étaient les périodes pour la présentation de demandes, pour l'octroi des fonds, quelle était la date limite. Donc j'apprécierais vraiment que ces informations soient transmises à toutes les ALS et qu'elle soit partagée avec tout le monde.

MOHAMED EL BASHIR :

Très bien. Oui. Merci. On en prend note [inaudible] lien à travers la liste de diffusion, avec le lien au formulaire, avec les critères, pour que tout le monde puisse envoyer des demandes.

Donc voilà [inaudible] fonds de financement des activités des ALS. Pour ce qui est des règles de procédures d'AFRALO, on a le texte mis à jour. Je voudrais vous rappeler où on en est. On a un texte initial qui a été débattu. Il a été mis à jour dans nos dernières réunions. Il a également été publié sur une page wiki. Et je serais de le republier sur une page wiki. Il a été envoyé sur la liste de diffusion deux fois.

Les commentaires reçus y ont été incorporés, par exemple la décertification des ALS. Cela a été modifié, amendé, et nous avons finalement reflété toutes les modifications sur ce texte. On a maintenant une version mise à jour et il ne reste qu'à voter.

Nous allons repartager ce texte. Il n'y a pas de modification par rapport à la dernière version qui a été partagée lors de la réunion et à travers la

liste de diffusion. On va la retransmettre, la transférer, pour que tout le monde puisse y accéder. Donc je pense que ce ne sera pas nécessaire d'entrer dans les détails du texte en l'absence d'objection. On pourra demander au personnel de préparer le vote concernant ces règles [inaudible] décertification.

Hadia, est-ce que vous souhaitez prendre la parole ?

HADIA EL MINIAWI : Oui. J'espère bien pouvoir. Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui.

HADIA EL MINIAWI : Très bien. Donc je voulais tout simplement vous donner une mise à jour sur le rapport initial et on a des réponses à certaines questions maintenant.

Le rapport sera disponible aux commentaires publics au cours du mois de novembre.

INTERPRÈTE : Il est très difficile de comprendre Hadia en raison de problèmes de sons. L'interprète s'excuse.

-
HADIA EL MINIAWI : On discute des activités de chacune des ALS et des activités qui ont été organisées. Et on essaie de définir des règles comme-

INTERPRÈTE : Pardon. On ne peut pas interpréter avec ce son de Hadia.

HADIA EL MINIAWI : On en informe le personnel. [Inaudible] entre les personnes morales et les personnes physiques. On n'a pas d'accord à ce sujet pour l'instant.

MOHAMED EL BASHIR : Pardon, Hadia, excusez-moi de vous interrompre. On avait des problèmes de sons. Les interprètes ne pouvaient pas suivre. Donc votre intervention n'a pas pu être interprétée. Je m'excuse.

HADIA EL MINIAWI : Non. Ce n'est pas grave. J'allais conclure. C'est très important pour la consultation publique. Donc le principal est de savoir que la consultation publique sera ouverte d'ici quelques jours. Donc si vous avez des idées, des contributions à faire, faites-le-nous savoir. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Très bien, et également si vous avez besoin des contributions d'AFRALO, vous pouvez nous le demander à travers la liste de diffusion pour indiquer que ce sont les discussions que vous êtes en train de tenir, pour nous demander de faire de commentaires si besoin, par exemple.

On en est maintenant au point 5 à l'ordre du jour, qui comporte les demandes d'ALS [inaudible].

Sarah, allez-y.

SARAH KIDEN :

Très bien. Merci. J'espère que vous m'entendez.

On n'a pas de candidature d'ALS, mais nous avons cependant reçu trois candidatures de membres individuels. La première vient d'une personne du Nigéria qui est présente à cet appel. Elle était présente lors de la réunion de Barcelone et a exprimé son intérêt de devenir membre individuel. Puis on a [inaudible] qui habitent en Afrique du Sud, mais est originaire du Zimbabwe. Et puis on a Abdalmonem, qui est également connecté, qui est égyptien. On a reçu ces trois demandes. Ce sont des personnes [inaudible]. Merci.

Ah pardon. Je pense que d'ici la prochaine réunion, on pourra avoir un bon nombre de candidatures parce qu'il y a eu beaucoup de personnes qui ont demandé des informations concernant l'appartenance à notre groupe [inaudible] candidature. Je pense qu'on aura plus de candidatures d'ici la prochaine réunion. Et je remercie tous ceux qui ont contacté des personnes et les ont encouragés à nous rejoindre. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci, Sarah. Nous sommes très contents d'avoir de nouveaux membres individuels puisque ces personnes commencent à participer, et qu'elles sont actives, et on s'attend vraiment à votre participation active.

-
Donc dans les divers, y a-t-il d'autres mises à jour à partager ?

Bien. En l'absence de [inaudible]-

SARAH KIDEN : Mohamed, c'est Sarah ici. J'ai levé la main, vous ne m'avez pas vu.

MOHAMED EL BASHIR : Allez-y.

SARAH KIDEN : J'ai remarqué qu'il y a plus de personnes qui participent à notre appel en anglais qu'en français. Auparavant, on avait plus de participants sur le canal français, et c'est pourquoi l'Adobe Connect était en français. Mais est-ce qu'on ne pourrait pas peut-être changer cela [inaudible] changé.

MOHAMED BASHIR : Merci, Sarah. Y a-t-il des réponses à cette demande de Sarah de changer la langue de l'Adobe Connect pour qu'elle redevienne connectée en anglais puisqu'on a plus de participants qui parlent anglais à l'heure actuelle ?

Peut-être que pour la prochaine réunion, on pourrait essayer s'il n'y a pas d'objection. Et puis on verra s'il y a des commentaires à faire. D'accord ?

Oui, Hadia. Vous levez la main. Allez-y.

-
- HADIA EL MINIAWI : Je voudrais savoir s'il serait possible d'avoir la salle Adobe Connect en deux langues, donc qu'il y ait les deux canaux linguistiques qui soient connectés à la salle Adobe Connect. Est-ce que ce serait faisable ?
- MOHAMED EL BASHIR : Je pense qu'il faudrait que Silvia ou à Heidi y réponde. Je pense que ce n'est pas possible pour l'instant d'avoir différentes langues sur la même salle à l'Adobe Connect. Je pense qu'au niveau opérationnel, ce n'est pas possible. Il faudrait qu'il y ait deux salles Adobe Connect pour ce faire, n'est-ce pas Silvia ? Est-ce que vous pourriez nous le dire ?
- SILVIA VIVANCO : Je ne sais pas si cela va être faisable. Je vérifierai. On vérifiera donc on verra s'il y a moyen d'avoir peut-être les deux pour pouvoir être connecté sur les deux langues. Claudia dit qu'il n'est pas possible d'avoir deux salles en même temps. Donc on s'excuse.
- MOHAMED EL BASHIR : Donc, gardons l'interface en anglais pour la prochaine téléconférence. Nous allons changer puis s'il y a des commentaires négatifs pour cela, on pourra en changer.

-

Cela attend dit, je vous remercie tous. On a dépassé le temps qui nous était alloué de 10 minutes. [Inaudible], vous demandez la parole. Je vais vous demander d'être bref.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : Merci, Monsieur le Président. C'est juste pour vous indiquer que dans la salle de tchat d'Adobe Connect, j'ai partagé la date de notre prochain Webinaire mensuel. Il est prévu pour le 15 novembre. Les informations y afférentes seront publiées sur notre page wiki. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci [inaudible]. Je vous remercie tous d'avoir rejoint cet appel. Je m'excuse encore une fois d'être arrivé en retard. Ayez une bonne soirée et merci à tous. Au revoir.

HEIDI ULLRICH : Merci à tous d'avoir rejoint cet appel. La réunion est maintenant finie. On s'excuse encore une fois des difficultés techniques. Merci [inaudible] journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]